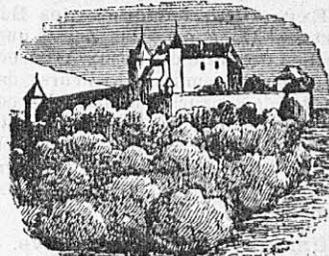




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS.

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 9^h 11⁵⁰ (d. j. f. 14⁵⁰) 15²⁵ 20⁰⁷. BULLE, dép. 6¹⁵ 9⁵⁶ (10¹²) 13⁰⁵ 17⁵⁰

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

L'âge de la peur.

Paru sous ce titre, dans l'Illustration, l'article qu'on va lire est spécialement destiné à Paris; néanmoins, il présente un grand intérêt pour tout le monde.

Avec un certain retard, nos éducateurs commencent à prendre les mesures nécessaires pour préparer les enfants d'aujourd'hui à leur métier d'hommes dans la civilisation de demain.

La caractéristique du progrès scientifique est de nous obliger à « vivre dangereusement ». En nous apportant des facilités nouvelles, en augmentant nos forces, en développant nos moyens d'action, le machinisme multiplie automatiquement autour de nous les périls de la mort. Les dangers qui nous environnent s'accroissent chaque jour. Ils sont la rançon inévitable de nos conquêtes dans le domaine de la vitesse et de la force au cours des luttes que nous livrons pour asservir les éléments.

Toute victoire se paie: la rubrique des accidents d'automobiles, de chemin de fer, de sous-marins ou d'avions, des écrasements, des électrocutions, des explosions nous prouve que nous acquitons cette note avec une générosité particulière. Pour les individus comme pour les sociétés, se pose quotidiennement, avant tous les autres, « le problème de la sécurité ».

Or, la constitution de l'homme moderne est aussi mal adaptée que possible à ce nouvel état de choses. Notre organisme ne se met pas à la hauteur des circonstances. Au lieu d'opposer des défenses efficaces à cet assaut perpétuel des forces ennemies et aux révoltes sournoises des lois naturelles, auxquelles nous imposons de trop rudes disciplines humaines, notre corps se montre nettement inférieur à sa tâche. Nous devenons de plus en plus nerveux et débiles. Nos réflexes sont de moins en moins adaptés aux prompts ripostes nécessaires.

Alors que nous devrions posséder le même sans-froid et la même impassibilité supérieure que les machines dont nous dirigeons l'activité, nous perdons trop facilement la maîtrise de nos nerfs, par surmenage, fatigue, par éparpillement et par des traumatismes internes de toutes sortes. Au moment où il aurait besoin d'une robustesse exceptionnelle et d'un équilibre parfait pour affronter le machinisme déchainé qu'il veut dompter, l'homme d'aujourd'hui se trouve fâcheusement handicapé. Il garde parfois une grande fermeté d'âme, mais son organisme le trahit. Disons le mot: sa carcasse tremble.

La peur, vieux sentiment ancestral que la civilisation devait détruire, la peur fait sa rentrée dans l'humanité. Vous n'avez qu'à jeter un coup d'œil sur nos carrefours encombrés pour noter au vol des expressions d'épouvante tout à fait saisissantes sur le visage d'un piéton affolé ou d'une piétonne âgée, en proie à la panique. Si les chauffeurs avaient le temps de se livrer à l'étude des phisionomies, ils s'apercevraient que l'humanité qu'ils bousculent leur présente sans cesse des visages convulsés de terreur. Notre foule retrouve dans la rue la grimace hagarde, douloureuse et ridicule qu'ont fixée si souvent les imagiers du moyen âge, où les hommes vivaient sous le signe de la Peur. Car nous n'avons plus d'emprise sur nous-mêmes et nous ne savons plus dominer un choc nerveux.

Le « Manuel du Piéton », magnifique travail idéologique, ne saurait nous éduquer

efficacement par ses procédés abstraits. Il faut s'y prendre autrement. C'est dès l'enfance qu'il faut habituer le corps humain à réagir utilement contre les périls de la vie quotidienne. On doit accoutumer le « petit homme » à n'être pas un être passif, et c'est pourquoi des pédagogues avisés veulent mettre à sa disposition une série d'appareils destinés à tuer la peur. Des portiques, des passerelles, des exercices d'équilibre exécutés au-dessus de l'eau ou dans les airs l'aguerriraient contre l'angoisse physique et le vertige. Ces exercices seraient individuels et collectifs. Ils répondraient aux principales offensives du machinisme intégral.

Comptoir Suisse et Foire Coloniale de Lausanne.

Samodi dernier, a eu lieu l'ouverture du 6^{me} Comptoir Suisse de Lausanne, auquel on a adjoint cette année, et pour la première fois, une Foire Internationale de produits coloniaux et exotiques.

A deux heures les invités arrivent, reçus par les membres du Comité d'organisation, le « cortège officiel » s'organise et pénètre, suivi du public, dans la halle principale, qui renferme les groupes intéressant nos industries suisses de l'alimentation. Mais l'on se contente de donner un coup d'œil rapide à tous ces stands bien connus et l'on se hâte vers la grande halle des produits coloniaux, qui suscite un intérêt des plus vifs et des plus justifiés, car c'est là, ainsi que le disait un des orateurs, une merveilleuse leçon de choses — une leçon de géographie aussi, — et pour beaucoup une véritable révélation. De nombreux clichés nous initient à la vie coloniale sous tous ses aspects, des statistiques nous renseignent sur l'activité industrielle et commerciale des pays qui participent à la Foire. Ici des échantillons très variés du règne minéral, là des fruits dont nous ignorions le nom et l'existence, des montagnes de matières textiles à l'état brut. Les différents pavillons ont chacun leur caractère particulier, car des uns contiennent plutôt des produits à l'état brut, tandis que d'autres nous montrent de préférence des objets manufacturés. Les uns attirent tous les regards par la somptuosité de leurs étalages, — tapis, soieries, broderies magnifiques, poteries, métaux ciselés. D'autres ont l'aspect plus sobre, plus sévère, — tel celui des Pays Bas — et exposent des produits coloniaux, matières premières, modèles réduits de paquebots et d'installations très curieuses pour le traitement des tabacs, par exemple. Mentionnons encore les souks tunisiens et leurs tapis qu'on ne se lasse pas d'admirer. Le village nègre, enfin, ouvre ses portes, si tant est qu'on puisse se servir de cette expression en l'occurrence, — au bruit du tam-tam, du « balafon » et autres instruments de musique qui nous paraissent néanmoins beaucoup moins barbares qu'on pourrait penser, à nous qui sommes habitués depuis longtemps aux orchestres « jazz-band ».

A quatre heures, tout le monde se retrouve au restaurant pour la traditionnelle collation. M. Falletta, président de la Chambre vaudoise du commerce, prononce le discours d'ouverture et expose les raisons qui ont engagé la Direction à organiser une Foire Coloniale.

Après l'exécution du cantique suisse, M. Paul Rosset, syndic de Lausanne, souhaite la bienvenue aux autorités et aux exposants étrangers, puis il fait ressortir l'utilité de l'entreprise qui débuta modestement en 1916 sous la forme d'une exposition de produits vaudois, et qui s'est dès lors développée et agrandie d'année en année.

Loi fédérale sur la tuberculose

Comme on l'a récemment annoncé, le Conseil fédéral a approuvé le projet de loi concernant la lutte contre la tuberculose. Les Chambres fédérales vont en être saisies incessamment et le projet pourra être discuté à la session d'automne. On peut dès lors envisager que la loi sera mise en vigueur, soit dans le courant de l'année prochaine soit, au plus tard, dès le début de 1927.

Le projet de loi comprend 23 articles en tout. La lutte contre la tuberculose est affaire de la collaboration de la Confédération, des cantons et des communes ainsi que de la bienfaisance privée. Dans le but de rendre efficaces les mesures prises de la sorte, la tuberculose sera obligatoirement déclarée, pour autant que le malade offre des dangers de contagion pour son entourage. Les instances officielles, désignées par les cantons et auxquelles les déclarations de maladie doivent être adressées, sont soumises au secret professionnel. Les malades auront toute facilité à se faire examiner et ceux qui, par suite de l'application des mesures prévues par la loi, se verront placés dans une situation précaire pourront obtenir une indemnité. Le Conseil fédéral édicte des prescriptions qui doivent être mises en usage dans les établissements publics, fabriques, écoles, etc. Les institutions réunissant journellement un certain nombre d'enfants sont soumises à un contrôle médical régulier. Les cantons se chargent des expertises jugées nécessaires par les médecins dans ce domaine; ils prennent les mesures utiles pour la désinfection des locaux ayant été occupés par des malades. Toute latitude est laissée aux cantons et aux communes pour prendre de plus amples mesures dans ce sens comme aussi pour la création Sanatoria, cures d'été, etc. Les cantons et les communes, tout en collaborant à la création d'établissements analogues, doivent veiller à l'hygiène des logements.

Le projet fixe le montant des prestations fédérales au 25 % des dépenses totales incombant aux cantons et aux communes du fait de l'application de ces mesures. Cette participation peut être augmentée dans certains cas; quand il s'agit par exemple du service d'assistance ou de placement, la Confédération peut prendre le tiers des frais à sa charge.

À côté des subventions fédérales octroyées aux établissements de cures et aux institutions préventives (8 à 10 %), le projet envisage des subventions spéciales pour les établissements à créer ou à agrandir. Cette dernière catégorie de subvention est accordée à la condition que les plans et contrats d'achat soient approuvés par la Confédération. Des contributions spéciales peuvent aussi être mises au bénéfice des caisses de maladies prévoyant le traitement des personnes atteintes de tuberculose. La département évalue de 3 1/2 à 4 millions, le montant des dépenses occasionnées par l'application de ce nouveau règlement. L'application de la loi nouvelle implique l'abrogation du système de subvention jusqu'ici en usage et fait en outre tomber le postulat invitant le Conseil fédéral à étudier la question d'une augmentation des subventions fédérales en faveur de la tuberculose.

Les baromètres du village

Au village, tout est baromètre. Parmi les oiseaux de basse-cour, les pigeons sont peut-être les meilleurs indicateurs du temps. Quand ils se posent sur le faite d'une toiture en présentant la tête au Levant, soyez assurés qu'il pleuvra le len-

demain; s'il ne pleut déjà pendant la nuit. S'ils rentrent tard au colombier, s'ils vont butiner au loin dans la plaine, signe de beau temps. S'ils regagnent le logis de bonne heure, s'ils picorent aux environs de la ferme, pluie imminente.

Lorsque les poules se roulent dans la poussière en hérissant leurs plumes, signe d'orage prochain.

Quand, par un temps magnifique, le paysan voit sa vache passer la langue sur les murs de son étable, il se hâte de rentrer son fourrage. La vache lèche le salpêtre que l'humidité fait suinter de la muraille: pluie le lendemain.

Encore de la pluie si les abeilles rentrent longtemps avant le coucher du soleil et avec un maigre butin. Pluie également quand les corbeaux, éveillés de bonne heure, crient plus qu'à l'ordinaire.

Au contraire, quand les moineaux sont matineux et babillards, c'est du beau temps pour l'après-midi.

Les hirondelles volent elles en rasant la terre, l'orage n'est pas loin, disparaissent-elles dans les nuages, vous pouvez vous mettre en route. Quand le rossignol chante clair toute la nuit, on peut compter sur le beau temps. C'est tout le contraire quand les grenouilles entament leurs concerts; quand les chouettes hululent et quand les bergeronnettes sautillent le long des fossés.

Ce ne sont pas seulement des animaux qui indiquent aux paysans les changements de temps.

Si, le matin, la lame de la faux reste sèche, bon signe; si elle prend l'humidité et se teinte de bleu et de rose, c'est de la pluie en perspective.

En automne, la gelée blanche indique de la pluie et la rosée du beau temps.

La lune est encore un bon baromètre. Si elle s'entoure d'un cercle blafard, pluie; si le cercle est rouge, vent; si la clarté est pure et vive, beau temps.

NOUVELLES SUISSES

Dans l'Union des Arts et Métiers.

— Le rapport annuel de l'Union des Arts et Métiers pour 1924 relève le travail d'organisation méthodique qui se poursuit au sein et dans les alentours de cette vaste association. Au cours de l'année dernière, 10 associations cantonales d'arts et métiers avec la totalité de leurs membres ont grossi les rangs des groupements se rattachant à l'Union: il s'agit de celles de Bâle-Campagne, des Grisons, de Fribourg, Obwald, Schaffhouse, Schwytz, St Gall, Uri, Valais et Zoug. L'organisation se poursuit en Suisse romande.

À la date du 1^{er} mai dernier, l'Union suisse des arts et métiers comprenait: 19 associations cantonales d'arts et métiers groupant 254 sections locales, de nombreuses associations cantonales et 56 associations professionnelles; 78 associations professionnelles suisses; 14 instituts d'arts et métiers (chambre et commerce, musées, instituts, etc.); une société locale d'arts et métiers (Hergiswil) non affiliée à une association cantonale.

Le nombre total des membres adhérent aux sections s'élevait, à la date mentionnée, à 114.266.

Correction des eaux du Jura.

La commission intercantonale pour la 2^{me} correction des eaux du Jura doit se réunir les 14, 15 et 16 juillet, à Bienne. Les divers cantons intéressés seront représentés à la conférence ainsi que la Confédération; la conférence aura à s'occuper des importantes questions techniques et financières touchant le projet de correction.

m'a fait part de
er avec vous sa for-
pas possible. Son
pas, et il aurait rai-
r la table.
t ils passèrent dans
Lucyenne la plus
n mise et l'air ai-

retourna au salon.
conversation, et Lu-
on appartement.
an et M. Simon vin-
de l'occasion pour
à sa pupille.
persistait dans sa
éguy de Gonce, il
missant sur son en-

nt se passèrent sans
e fit, sans trop de
istance, et elle ne se
le écrivit à Yvonne,
e Gonce, se disant
ive lui permettrait
ances, de faire con-
osition. Elle se dit,
constances étaient
pas s'arrêter devant
ations.

s promenades avec
u Jardin des Plantes,
rons de la ville.

de la maison

S,
année a été mo-
n de

n'est intervenu
signé continue
jusqu'à ce jour
es en cours de
ur les travaux
P. 20.033 F.

ffer

IX
léph. 655.



llesse
on café est
Additionné
anck de si
ion, le café
et en saveur
e soit de la
éciale

demande

de
ns cavistes.

alaise. — S'adresser à la
Reynier Frères,
Bert, 52, Lyon.

onnez-vous
La Gruyère.

Exposition nationale des Beaux-Arts. — On annonce de Zurich que l'exposition nationale des Beaux-Arts continue à recevoir de nombreux visiteurs : dans la journée de dimanche dernier 3274 personnes y sont entrées. Le nombre des visiteurs, depuis l'ouverture à fin juin, s'est élevé à 15.724. Jusqu'à maintenant, 74 œuvres se sont vendues pour une valeur totale de francs 68.707.

Une ménagère brûlée vive. — A Schurli, près de Wald (Zurich), Mme Anna Hess, occupée à laver, s'approcha trop près du feu et ses habits prirent feu. Elle subit de graves blessures à la suite desquelles elle est morte après quelques jours de souffrances.

Bèves nouvelles

Le Conseil d'Etat de Genève a décidé de laisser tomber en faillite la Compagnie genevoise des tramways électriques.

— A la suite d'une discussion concernant un tas de fumier, Joseph Lachat, demeurant à Grellingue, vallée de la Birse, a porté trois coups de couteau à un nommé Joseph Ruegg. Ce dernier a succombé à ses blessures.

— M. Arthur Muller, de Lausanne, circulant en motocyclette, est venu se jeter contre le parapet du pont de St-Maurice. Le blessé a été transporté à l'Hôpital cantonal de Lausanne.

— A Zurich, un jeune homme, nommé Huber, âgé de 24 ans, en manipulant un revolver, a tué son ami du même âge, Schmid. Huber, à la suite de son acte, s'est logé une balle au cœur. Son état est désespéré.

— A Schurli, près Wald, Mme Anna Hess, occupée à laver, s'étant approchée trop près du feu, a été brûlée vive.

CANTON DE FRIBOURG

La succession de M. de Montenach. — Le Grand Conseil se réunira en session extraordinaire pour le 23 juillet prochain, à 9 h. du matin. Il aura à ratifier un emprunt de 4 millions de francs, contracté auprès de la Société d'assurance *La Genevoise*. Il procédera ensuite à la nomination d'un député au Conseil des Etats, en remplacement de M. de Montenach, décédé. Il s'occupera encore d'une motion concernant la chasse.

GRUYÈRE

Secours Mutuels.

La Société de Secours Mutuels de la Glâne a très cordialement reçu, dimanche 28 juin, les délégués des sociétés sœurs du canton de Fribourg, ainsi que le Comité cantonal, réunis en assemblée générale, à l'Hôtel du St Jacques, à Romont. La séance fut suivie d'un banquet fort bien servi à l'Hôtel de Ville. M. le Préfet Bondallaz et les Autorités romontoises firent l'honneur d'assister à ce dernier et d'intéressants discours y furent prononcés.

A côté des tractanda statutaires, figuraient quelques questions dont l'importance donna lieu à une discussion nourrie. Le Comité cantonal, élu pour une période de deux ans, se compose de :

MM. Arthur Blanc, président, M. Barbey, secrétaire caissier à Fribourg, Félix Glasson, député, à Bulle, Elgass, député, à Estavayer, Jean Brulhardt, conseiller communal, à Fribourg, Steiner à Morat, Mussillier à Romont, Aebischer à Fribourg et d'un membre à désigner ultérieurement par la Société de Châtel St-Denis.

L'assemblée admit à une forte majorité la proposition du Comité cantonal de donner, à chaque société fribourgeoise, droit à un délégué ou suppléant au sein de la fédération romande, cela par rotation, ce système répondant mieux aux revendications des sociétés affiliées, ainsi qu'à nos conceptions démocratiques.

La prochaine réunion, qui devait avoir lieu à Bulle en 1926, aura probablement lieu à Fribourg, la Société de Secours Mutuels de cette ville ayant demandé aux délégués bullois de leur céder le pas, dans le désir de faire coïncider cette réunion avec le 75^e anniversaire de la fondation de leur société.

La principale question à l'ordre du jour fut le projet de révision de la loi sur l'assurance-maladie. Les différentes thèses soumises sont d'une importance vitale pour nos sociétés de Secours Mutuels existantes. A l'unanimité, les délégués se prononcèrent contre l'assurance obligatoire pour les adultes, estimant à juste titre que les expériences de centralisation ne sont guère encourageantes. La mutualité, telle que l'ont comprise les fondateurs de nos sociétés existantes, est encore la meilleure base de notre édifice des assurances. Les mutualistes romands, spécialement, admettront difficilement l'immixtion de la Confédération dans ce domaine, autrement que sous forme d'allocations de subsides. Reconnaissions cependant qu'il y a énormément à faire chez nous pour développer l'esprit mutualiste, précieux facteur dans la vie sociale. Aussi,

une intelligente collaboration de nos autorités trouverait peut-être là son application. Ne devraient-elles pas mieux s'occuper de l'assurance infantile ? L'assurance scolaire obligatoire fut votée dans le canton de Fribourg, mais il y a loin de la coupe aux lèvres. A l'exception de deux ou trois communes — Bulle peut s'honorer d'être dans ce nombre — la loi n'est pas appliquée.

Il eut été certainement plus sage, avant de voter la loi, de faire comprendre à nos populations campagnardes la grandeur et la beauté de la solidarité, de préparer le terrain et de le rendre plus propice au développement de la mutualité.

Dans nos cantons voisins romands, pour ne citer que ceux-ci, combien est on plus avancé dans cette voie. 48.000 enfants bénéficient d'assurance mutuelle dans le canton de Vaud. 13.000 environ à Genève. A Neuchâtel également l'assurance infantile fait de grands progrès. La santé n'est-elle pas la première richesse, et ne doit on pas veiller spécialement sur celle de la jeunesse en donnant aux indigents les moyens de la soigner ? On objectera que tout cela donne lieu à des abus. A plus forte raison devrait on former la mentalité de la jeunesse dans le sens de la vraie mutualité, afin qu'adulte elle sache en bénéficier avec la probité élémentaire des mutualistes dignes de ce nom. Les sociétés de Secours Mutuels fribourgeoises constatent fréquemment, chez la population campagnarde surtout, cette idée que l'on doit retirer un avantage immédiat de la société dont on fait partie, ce qui est absolument contraire aux principes des Secours Mutuels et de la charité chrétienne.

Il est à souhaiter que nos sociétés de Secours Mutuels, fondées il y a bientôt un siècle, aillent en progressant et soient mieux comprises ; c'est le seul moyen d'éviter que des lois, prétendues sociales, viennent imposer de plus lourds sacrifices, pour atteindre le but que se sont assigné volontairement les précurseurs des sociétés philanthropiques en question.

Nul ne peut aider celui qui ne sait pas s'aider lui-même. Cette maxime sera toujours vraie. L. R.

Chemins de fer électriques de la Gruyère.

L'exploitation des chemins de fer électriques de la Gruyère, en 1924, a laissé un excédent de recettes de 90.626 fr. 92, sur un total de recettes de 986.369 fr. 03. A cet excédent, viennent s'ajouter le solde reporté de 1923 par 192 fr. 52, le produit des valeurs et créances, 11.744 fr. 15, le produit brut du service des autobus, 26.628 fr. 83, le prélèvement sur le fonds de renouvellement 69.530 fr. 90, le subside de l'administration fédérale des postes, de l'Etat de Fribourg et des communes intéressées aux services déficitaires des autobus en 1923 et en 1924, 100.164.22 fr. ce qui fait un total de recettes de profits et pertes de 298.892 fr. 44.

Après divers paiements et répartitions, il reste un découvert de 2569 fr. 74, comblé par un prélèvement au fonds de réserve d'exploitation, 5000 fr., de sorte qu'il reste un solde actif de 2430 fr. 26 reporté à nouveau.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a fait siennes toutes les propositions du Conseil d'administration, à savoir : l'approbation de la gestion et des comptes de l'exercice, décharge au conseil d'administration et aux commissaires vérificateurs de leur gestion et de leur mandat, approbation du prélèvement de 5000 fr. au fonds de réserve d'exploitation pour couvrir le déficit de profits et pertes (2569,74 fr.) et le report à nouveau du solde actif (2430,26 fr.) ; réélection pour une nouvelle période de six ans des administrateurs sortant de charge.

Chorale de Bulle. — La Chorale, société de chant de Bulle, a tenu mercredi soir, 1^{er} juillet, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Léon Blanc.

Après avoir rappelé le souvenir des membres défunts durant l'année écoulée, le président donna lecture d'un excellent rapport annuel, expression de la vie de la Société durant l'année 1924-1925.

Le rapport du caissier fut approuvé à l'unanimité, ainsi que celui du gracieux bibliothécaire.

Le renouvellement du comité jusqu' alors composé de 5 membres donna les résultats suivants :

Président : M. Raymond Peyraud, dentiste. Vice-Président : M. Oscar Aebly, directeur ; secrétaire : M. Alexandre Borcard, instituteur ; secrétaire-adjoint : M. Paul Margot, coiffeur ; caissier : M. Jacques Hohl, comptable ; bibliothécaire : M. Martin Gattoni, entrepreneur ; bibliothécaire-adjoint : M. Georges Dunand, maréchal.

L'assemblée adressa ensuite ses sincères remerciements au comité sortant de charge pour son activité, son dévouement et son excellente gestion durant cette année particulièrement chargée.

La fièvre aphteuse. — Le Conseil d'Etat vient, par arrêté du 30 juin, de prendre les mesures suivantes, à la suite

de l'apparition de la fièvre aphteuse dans une ferme du hameau d'Epagny, commune de Gruyères :

1^o Les animaux de l'étable contaminée, au nombre de trois, seront abattus.

2^o Le séquestre renforcé est mis sur le bétail dans le reste du territoire de la commune de Gruyères et dans les communes de la Tour-de-Trême, Broc, Estavannens, Enney et le Pâquier.

4^o Par suite de la constatation d'un cas de fièvre aphteuse à Puidoux-Chexbres, les dispositions de l'arrêté du 20 juin 1925 soumettant à une quarantaine le bétail provenant des districts d'Aigle, de Château-d'Œx, et de Vevey sont également applicables au bétail du district de Lavaux.

L'enquête n'a pas encore établi la provenance de la maladie à Epagny.

La maladie a été constatée, mardi après midi, sur un troupeau fribourgeois alpage au pâturage la Perretaz, commune de Villeneuve (Vaud).

On annonce que la foire d'Oron, qui devait se tenir mercredi, a été ajournée.

La fièvre aphteuse s'est déclarée au pâturage des Places, dans la commune de Château-d'Œx, sur la rive droite de l'Hongrin, à 1140 mètres sur le versant sud de la Dent de Corjon, où alpe le troupeau de MM. Chollet et Seydoux, de Vaulruz.

La maladie s'est déclarée, à Epagny, au Clos Corboz. Tout le bétail de cette écurie, comprenant 3 pièces bovines et quelques pièces de menu bétail, a été transporté en camion à Berne pour être abattu.

Un nouveau cas de fièvre aphteuse vient de se déclarer au Gros Praz, rière Le Pâquier. Dans cette écurie, se trouvaient 12 pièces de bétail qui ont été immédiatement acheminées aux abattoirs de Berne.

On ne saurait trop recommander aux campagnards de prendre toutes les mesures de sécurité que comportent les circonstances afin d'éviter l'extension du fléau.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le germe de la fièvre aphteuse est extraordinairement transmissible par l'animal lui-même, par les personnes qui sont en contact avec des bêtes malades, par les produits comme le lait, la paille, les engrais, les objets divers provenant des fermes contaminées.

Les premiers symptômes de la maladie sont la salivation abondante, le grincement de dents, les naseaux et le mufle sales, le manque d'appétit, la diminution de la sécrétion lactée, la fièvre, poils hérissés, tremblement, tristesse, fatigue, puis les boiteries, raideurs du corps, piétinement et quelquefois des douleurs abdominales (coliques).

Les symptômes, quelquefois peu apparents, se présentent rarement ensemble et varient d'intensité ; toutefois, la constatation d'un seul d'entre eux oblige à la déclaration immédiate à l'inspecteur du bétail qui doit faire de suite examiner les animaux suspects par le vétérinaire officiel. L'Etat prend à sa charge les frais de cet examen, même dans les cas où le vétérinaire ne constate pas la fièvre aphteuse.

Les infractions aux dispositions sanitaires et vétérinaires et à toutes les mesures prises par les autorités peuvent être punies d'une amende pouvant aller de 30 à 2000 francs et, dans les cas particulièrement graves, pouvant être cumulée avec l'emprisonnement jusqu'à 4 mois.

Les mesures générales prises resteront sans effet si chacun ne collabore pas activement pour enrayer l'extension de la redoutable épidémie. La première précaution que chacun doit s'imposer, c'est de rester chez soi et d'interdire l'accès de son pâturage ou de son étable à toute personne étrangère.

En s'entraînant. — Mercredi matin, M. Gachoud, de Broc, qui s'entraînait sur la route du Bruch, en vue de la Course internationale de dimanche prochain, a dérapé à un contour, cela à deux reprises et a été projeté à terre. M. Gachoud n'a eu que quelques égratignures. La machine, par contre, a subi quelques avaries.

Dans la même journée, un coureur également, M. Berthet, de Bulle, qui montait le Bruch est venu se jeter contre le side-car de M. Kehrer, de Lausanne, qui redescendait. La collision fut assez violente. Conducteurs et occupant furent projetés sur le sol. Là, également tout s'est résumé à des dégâts matériels.

Pour le 1^{er} août. — Le 1^{er} août de cette année, il y aura, comme d'habitude, une vente de cartes et d'insignes au profit des sourds et des sourds-muets de la Suisse. L'initiative de ces manifestations charita-

bles, à l'occasion de notre fête nationale, est due au comité de la fête du 1^{er} août.

Pour la réalisation de sa tâche dans le canton de Fribourg, ce comité vient de constituer un comité de patronage cantonal dont font partie les personnes suivantes :

M. Ernest Perrier, président du Conseil d'Etat ; M. Von der Weid, curé de Saint-Nicolas ; M. Barbey, chef de section au Département de l'Instruction publique ; Mlle Alice Reymond ; M. Félix Glasson, député, à Bulle ; M. Dessibourg, directeur, à Estavayer ; M. Chatton, syndic de Romont ; M. Fasel, major, à Guin ; M. Friolet, syndic de Morat ; M. Oscar-Genoud, conseiller national, à Châtel St-Denis.

Le canton de Fribourg, dans la collecte de l'an passé en faveur des Suisses de l'étranger, s'est placé en tête du classement. Nul doute que, cette année, la générosité fribourgeoise s'exercera avec le même succès au profit des sourds et des sourds-muets.

Club alpin. — La Section de la Gruyère fera, le samedi 4 et dimanche 5 juillet, une course au Grand Muveran (3051 m.). Nos alpinistes se feront conduire au moyen d'un autobus jusqu'au Pont de Nant. De là, ils feront l'ascension projetée.

Course Internationale Motocycliste du BRUCH - 5 juillet 1925 -

Le Comité d'organisation a reçu un nombre imposant d'inscriptions pour cette grande manifestation sportive. Le chiffre des coureurs dépasse celui de l'année dernière. L'épreuve, comme nous l'avons dit, compte pour toutes les classes et catégories du Championnat suisse.

Les marques ci-après prendront part à la course du Bruch : Motosacoche, Condor, Allegro, D. F. R., Royal Enfield, Moser, Cotton, Terrot, A. J. S., B. S. A., Norton, Harley, Indian, Scott, Sunbeam, etc., etc. Du côté des coureurs la collection est de choix et tout nous permet de conclure que les Divorve, Dinkel, Alfter, Bourquin, Franconi, Dom, Gex, Souverain, Carmine, vont se livrer une lutte d'une âpreté sans précédent.

Le Comité d'organisation rappelle que l'allure réglementaire prescrite par le Concordat pour la circulation des automobiles et cycles, du 7 avril 1914, doit être strictement tenue, soit à l'aller, soit au retour de la course. (30 km. à l'heure en rase campagne et 18 km. dans les villages).

Il est, en outre, interdit aux véhicules de se croiser ou de se dépasser sur le pont du Javroz. Les coureurs, les motocyclistes et les automobilistes sont priés de s'abstenir de circuler abusivement et de faire des essais de moteurs dans les localités de la contrée durant la nuit qui précède la course. Pour le retour de la course, entre Bellegarde et Broc, il est interdit de se dépasser.

En plus de la messe prévue à Bellegarde à 6 h. 15 du matin, il y en aura une également à Charmey à 5 h. 30.

Les Cadets de La Chaux-de-Fonds à Bulle. — Nous apprenons que le Corps des Cadets de La Chaux-de-Fonds fera sa course annuelle en Gruyère. Après avoir visité les curiosités et admiré les beautés du pays, il arrivera à Bulle pour le 1^{er} août et voudra bien prêter son concours en vue de la bonne réussite de la manifestation patriotique de ce jour.

Le Corps des Cadets de La Chaux-de-Fonds est composé d'une cinquantaine d'enfants de 12 ans et plus. Il faut que ces jeunes musiciens remportent de leur visite en Gruyère et gardent de Bulle en particulier un bon et durable souvenir. C'est pourquoi il y a lieu de les recevoir convenablement. Nous avons la certitude que la population bulloise sera heureuse de pouvoir à nouveau manifester, dans cette circonstance, ses sentiments généreux. Bulle, l'hospitalière, n'aura ainsi point manqué à la tradition.

La nuit du 1^{er} août, les « Cadets » de La Chaux-de-Fonds seront logés gracieusement chez des particuliers, qui voudront bien leur offrir encore le déjeuner le lendemain matin.

Le Conseil communal prie donc vivement les ménages de la localité, qui peuvent donner l'hospitalité à ces jeunes gens, de s'annoncer de suite au Secrétariat communal.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Victor Favre, révérend curé de Grandvillard, est nommé curé de Villars-sous-Mont.

Pour notre C...
l'hiver. Sous un...
la bise glaciale...
tant, des oriflams...
au sein de cet...
que. Bulle est e...
les trottoirs. Qu...
dent de la Com...
courses à l'app...
magistrats, des...
sage? Peu imp...
poste. L'embou...
infidèles refuse...
musiciens sont...
l'âme de toute...
brillants accor...
galeront de leu...
hôtes assis der...
sont eux encor...
mante ou la tr...
porté les visite...
pace le dernier...
Oui, sous la...
les rayons brûl...
me dans les lo...
soit pour les g...
les joies comm...
toujours, la Mu...
torités et de la...
ordres. N'êtes-v...
posséder cette...
traduit tant de...
langue humain...
Vous êtes-vo...
somme de trav...
représentent le...
de musique ess...
Avez-vous jam...
inconnues ont...
vu perler au fr...
dans les soiré...
etc. Allez dem...
cutant, combien...
ses il a fallu...
transmettre à...
sentiments, les...
cibles aspirati...
res et muettes...
Vous avez s...
Eh bien, l'heu...
le terrain prat...
moi sans doute...
tre utile et dé...
fait de l'argen...
medi et diman...
à l'occasion de...
amis sauront...
bourse en fav...
mérité de la c...

Cyclisme.
courra le cha...
ganisé par le...
Le parcours...
Bulle-Fribour...
La Pédale...
par cinq de...
disputeront l...
les couleurs...
Il est prob...
nombre d'un...
Bulle entre...
Aux vaillo...
bulloise nous...
espérons qu'i...
lauriers.

Retrait de
nous commu...
Les billets...
circulation...
sont appelés...
1. tous les...
que national...
1000, portan...
forme à celu...
banques d'é...
dans l'angle...
sace avec la...
rouge.
2. les bille...
suisse fr. 10...
massif de la...
Ces billets...
par la Banq...
toutes les c...
décembre 19...
dront leur c...
paiement.
La Banqu...
a l'obligati...
ger ces bille...
juin 1945. I...
présentés ju...
toute validi...
versée au fo...

Grave
midi, peu ap...
de M. Massel...
occupé à exé...
rassement at...
lac de Châtel...
Pendant q...
nommé Gau...
d'années, ac...
de rocher su...
tion de Gaud...
se détacha e...
Relevé imm...
M. Gaudard...
ment écrasé...
ante dans le...

re fête nationale, fête du 1^{er} août. Le sa tâche dans le comité vient de patronage cantonal. Onnes suivantes : Président du Conseil d, curé de Saint- t de section au Dé- ony publique ; Mlle x Glasson, député, directeur, à Esta- ic de Romont ; M. Friolet, syndic de l, conseiller natio- g, dans la collecte des Suisses de l'é- tée du classement. née, la générosité avec le même suc- ds et des sourds-

La Section de la i 4 et dimanche 5 and Moveran (3051 eront conduire a jusqu'au Pont de ascension projetée.

ocycliste du BRUCH 1925 - sation a reçu un scriptions pour station sportive. s dépasse celui de euve, comme nous ur toutes les clas- du Championnat

es prendront part ch: Motosacoche, . R., Royal En- Terrot, A. J. S., ey, Indian, Scott, côté des coureurs noix et tout nous ue les Divorne, rquin, Franconi, Carmine, vont se apreté sans pré-

ation rappelle que prescrite par le eulation des auto- 7 avril 1914, doit , soit à l'aller, soit . (30 km. à l'heure 18 km. dans les

redit aux véhieu- se dépasser sur le oureurs, les moto- obilistes sont priés iler abusivement e moteurs dans rée durant la nuit e. Pour le retour ellegarde et Broc, passer. se prévue à Belle- atin, il y en aura rme y à 5 h. 30.

La Chaux-de- Nous apprenons s de La Chaux-de- nuelle en Gruyère. uriosités et admiré rrivera à Bulle pour en prêter son com- ne rénsite de la ue de ce jour. s de La Chaux-de- d'une cinquantaine plus. Il faut que ces ortent de leur visite de Bulle en particu- souvenir. C'est pour- ecevoir convenable- rritude que la popu- reuse de pouvoir à ns cette circonstance, x. Bulle, l'hospita- t manqué à la tra-

les « Cadets » de La logés gracieusement qui voudront bien jeûner le lendemain

l prie donc vivement ité, qui peuvent don- eunes gens, de s'an- réariat communal.

Religieuse. — révérend curé de né curé de Villars-

Pour notre Corps de musique. — C'est l'hiver. Sous un soleil pâle et sans chaleur, la bise glaciale déferle dans les rues. Pourtant, des oriflammes, des drapeaux flottent au sein de cette âpre caresse atmosphérique. Bulle est en fête. La foule se masse sur les trottoirs. Qui donc attend-on? Le président de la Confédération? Des sociétés accourues à l'appel d'un Comité de fête? Des magistrats, des hôtes de marque en passage? Peu importe, la musique est à son poste. L'embouchure est glacée, les pistons infidèles refusent leur service peut-être. Les musiciens sont là quand même! Ils sont l'âme de toute fête; ils marqueront de leurs brillants accords le pas au cortège; ils régaleront de leurs artistiques productions les hôtes assis derrière la table du festin. Ce sont eux encore, lorsque la locomotive fumante ou la trépidante « auto » auront emporté les visiteurs, qui jetteront dans l'espace le dernier adieu des amis.

Oui, sous la neige ou sous la pluie, sous les rayons brûlants du soleil de juillet comme dans les longues soirées d'hiver, que ce soit pour les grands ou pour les petits, dans les joies comme dans les deuils, partout et toujours, la Musique est au service des autorités et de la population; elle attend leurs ordres. N'êtes-vous pas fiers, Bullois, de posséder cette voix puissante, cette voix qui traduit tant de vos sentiments qu'aucune langue humaine ne saurait exprimer?

Vous êtes-vous jamais demandé quelle somme de travail, d'efforts, de dévouement représentent les jouissances que votre Corps de musique essaye d'apporter à vos fêtes? Avez-vous jamais deviné combien de sueurs inconnues ont précédé celles que vous avez vu perler au front de ces champions de l'art dans les soirées, les cortèges, les concerts, etc. Allez demander au directeur, à l'exécutant, combien d'essais, combien de reprises il a fallu pour arriver à traduire et à transmettre à l'auditoire les merveilleux sentiments, les profondes émotions, les indéchiffrables aspirations que recèlent les notes noires et muettes?

Vous avez su apprécier tout cela, certes. Eh bien, l'heure est venue de prouver, sur le terrain pratique, la sympathie, comme moi sans doute, que vous ressentez pour notre utile et dévoué Corps de musique. Il faut de l'argent pour subsister, et c'est samedi et dimanche prochains, 4 et 5 juillet, à l'occasion de sa kermesse, que les vrais amis sauront délier les cordons de leur bourse en faveur d'une Société qui a bien mérité de la cité. P.

Cyclisme. — Dimanche, 5 juillet, se courra le championnat fribourgeois, organisé par le Vélo-club de Romont. Le parcours sera le suivant: Romont-Bulle-Fribourg-Romont, soit 65 km. La Pédale bulloise sera représentée par cinq de ses vaillants routiers qui disputeront leurs chances et défendront les couleurs bulloises dans l'inter-club. Il est probable que les coureurs, au nombre d'une trentaine passeront à Bulle entre 6 h. 45 et 7 heures. Aux vaillants défenseurs de la Pédale bulloise nous souhaitons bonne chance et espérons qu'ils reviendront couverts de lauriers.

Retrait de billets de banque. — On nous communique de Berne: Les billets de banque suivants, mis en circulation par la Banque nationale, sont appelés à être retirés: 1. tous les billets de banque de la Banque nationale suisse de fr. 50, 100, 500 et 1000, portant la date de 1907, type conforme à celui employé par les anciennes banques d'émission mais muni au recto, dans l'angle droit supérieur, d'une rosace avec la croix fédérale sur fond rouge. 2. les billets de la Banque nationale suisse fr. 100 avec la reproduction du massif de la Jungfrau au verso. Ces billets sont acceptés en paiement par la Banque nationale suisse et par toutes les caisses publiques jusqu'au 31 décembre 1925. Passé cette date, ils perdront leur qualité de moyen légal de paiement. La Banque nationale suisse par contre a l'obligation de rembourser ou d'échanger ces billets jusque et y compris le 30 juin 1945. Les billets qui ne seront pas présentés jusqu'à cette date perdront toute validité et leur contre-valeur sera versée au fonds suisse des invalides.

Grave accident. — Hier après midi, peu après 3 heures, un des ouvriers de M. Masset, entrepreneur à Vaulruz, était occupé à exécuter certains travaux de terrassement aux abords du « déversoir » du lac de Châtel-sur-Montsalvens. Pendant que l'ouvrier en question, un nommé Gaudard, âgé d'une soixantaine d'années, accomplissait son travail, un bloc de rocher surplombant le champ d'occupation de Gaudard, pour une cause inconnue, se détacha et tomba sur le pauvre ouvrier. Relevé immédiatement par ses collègues, M. Gaudard qui avait une jambe littéralement écrasée, portait encore une plaie béante dans le dos.

Après avoir reçu les soins immédiats de M. Perroulaz fils, mandé d'urgence, M. Gaudard fut transporté à l'Hôpital cantonal. Il a succombé à ses graves blessures, hier soir, à 9 heures.

La Dame aux Camélias. — Le film absolument nouveau présenté cette semaine par le Cinéma Lux ne doit pas être confondu avec le film de même titre donné jadis. C'est une œuvre toute récente qui est l'apothéose des deux idoles du public, Nazinova et Rudolph Valentino est un hommage magnifique à la pièce immortelle d'Alexandre Dumas.

Au Closeau. Le roman de Félicien Champsaur est trop connu pour que nous essayions d'en faire ici une analyse. Le personnage de Claude Barsac, dépeint par Champsaur, est un être que l'on rencontre dans la vie moderne et toutes ses aventures sont parfaitement logiques. C'est toute la vie de Paris, fiévreuse et combien difficile qui est évoquée sous nos yeux. Le héros de Champsaur est un personnage tout en nuances, en duplicités, en mensonges et en imaginations, un personnage dont l'insincérité, le bluff pour parler anglais ou américain, est le fond de sa nature trouble et bien moderne. Parti de très bas et des plus humbles degrés de l'échelle sociale, Claude Barsac parvient peu à peu et par le seul effet de son invraisemblable orgueil, aux plus hautes fonctions, aux plus enviables situations politiques et mondaines, mais l'être redoutable qu'il porte en lui sera maté un jour. Nous admirerons aussi au Closeau la belle fête des narcisses de Montrouix.

SOCIÉTÉS LOCALES
Société des Carabiniers de Bulle. — L'exercice prévu pour le 5 juillet prochain est renvoyé au 19 juillet, de 7 1/2 à 11 1/2 heures. Le Comité.

Rhumatisme, Sciaticque, Goutte!
Après l'usage d'un paquet de Tegal, la maladie avait disparu.

M. Paul Aeschlimann à Landiswil (Ct. de Berne), écrit entre autres: «Après sept semaines de grave maladie (rhumatisme articulaire et sciaticque), contre lesquels tous les soins du médecin avaient été vains, j'eus recours aux tablettes Tegal. Après en avoir pris un paquet, la maladie avait cessé et, afin d'éviter une rechute, j'en ai de suite commandé un autre paquet. Maintenant je suis délivré de mes souffrances et je conseille à tout le monde de ne pas hésiter à employer le Tegal à temps et avant que les conséquences du mal n'aient rendu un homme, sans cela en bonne santé, complètement infirme. En prenant le Tegal, suivez toujours strictement les prescriptions spéciales. Le Tegal a fait ses preuves et donne d'excellents résultats non seulement contre le rhumatisme articulaire et la sciaticque mais aussi contre la goutte, le lumbago, les douleurs dans les articulations et les membres et toutes les douleurs provenant des nerfs et des maux de tête. Il n'existe rien de meilleur. Des autorités médicales prescrivent les tablettes Tegal. Un essai sera dans votre propre intérêt. Dans toutes les pharmacies.

La dégustation
d'une tasse de Virgo est un plaisir. C'est réellement une boisson saine et qui a un effet heureux sur l'estomac, les reins, le cœur et les nerfs. Exigez les véritables paquets rouges, de l'excellent succédané de café-mélange mecca de Kunzle

VIRGO
Prix en magasin: Virgo, 1.40. Sykos 0.80. Nago Olten

BOVRIL
l'aliment dispensateur de force et d'énergie

Les abonnés changeant d'adresse sont priés de nous indiquer, en même temps que la nouvelle, aussi l'ancienne adresse.

Le Conseil communal et la Commission scolaire de Bulle ont le très vif regret de faire part du décès de **MADemoiselle Sophie DESBIOLLES** qui a rempli, pendant 14 ans, avec un grand dévouement, les fonctions d'institutrice dans les écoles primaires de la ville de Bulle. L'ensevelissement a eu lieu à Bulle, vendredi 3 juillet 1925, à 10 heures du matin. R. I. P.

L'Inspecteur scolaire et le Corps enseignant du 5^{me} arrondissement ont la douleur de faire part du décès de **MADemoiselle Sophie DESBIOLLES** institutrice à Bulle, pendant 14 ans. L'ensevelissement a eu lieu à Bulle, vendredi 3 juillet 1925 à 10 heures du matin.

Cinéma Lux
Samedi à 8 1/2 h.
Dimanche à 3 et 8 1/2 h.

Programme formidable
Peggy l'enfant terrible
Comédie en 2 parties

LA DAME aux CAMÉLIAS
Tragédie en 5 parties avec Valentino et Nazimova

Fou-Rire ZIGOTTO maître d'hôtel
Vu l'importance du spectacle prière d'arriver à l'heure.

DOCTEUR HERZOG - BROG - de retour.

Docteur MORARD
Bulle absent du 3 juillet au 2 août.

On demande pour de suite **jeune fille** de 16 à 18 ans, comme **APPRENTIE** pour un magasin de la place. S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1513 B.

A VENDRE une charrette en bon état. S'adr. à **Mme Robadey**, Avenue de Gruyères, maison Ryser.

On demande une jeune fille propre et de toute confiance, pour aider au ménage. S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1512 B.

Jolie propriété à vendre
belle situation à **Bulle**. Bâtiment en bon état, 3 appartements avec eau, électricité et dépendances. 1^{re} pose 1/2 de terrain attenant avec grand jardin. Convientrait pour aviculteur, maraichers, retraités, etc. Affaire très avantageuse. Facilité de paiement. Pour voir et traiter, s'adresser à **M. L. GENOUD**, Cercle Catholique, **Bulle**.

PHARMACIE D'OFFICE
Dimanche 5 juillet
Pharmacie STREBEL

A vendre ou à louer
en Gruyère, **BATIMENT de 2 appartements** avec **MAGASIN D'ÉPICERIE**. Grand jardin attenant. S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 7423 B.

Un mobilier 685 Fr.
en noyer, (état de neuf) 1 grand lit 2 pl., avec literie neuve, 1 table de nuit, 1 lavabo et glace, 1 commode ou armoire, 1 table de milieu avec tapis moquette, 1 canapé, chaises assorties, 1 table de cuisine, tabourets, 1 buffet de cuisine, et un bon potager. Emb. et exp. franco. (On détailla). (On peut visiter le dimanche sur rendez-vous.)

R. FESSLER
Jura, 2, LAUSANNE
— Téléphone 55.87 —

AVIS
Vu l'extension de la **fièvre aphteuse** la Société d'Alpage de Rossinière interdit toute circulation sur sa montagne de **CULAND**. Le Comité.

ANDREY Laurent, derrière **Tivoli, Bulle**, met en vente son **domaine** de 3 poses avec maison d'habitation, grange et écurie, en bloc ou séparément.

Faites vous-même votre mélange; de cette façon, vous saurez ce que vous buvez. 1/5 de café de malt Kathriner Kneipp, 1/5 de café d'importation, donnent un café exquis, faible en caféine, café qui convient à tout le monde et qui vous fait faire des économies. Faites-en l'essai.

Faites vous-même votre mélange.
Le soussigné se recommande pour tous

travaux d'asphaltage.
Travail soigné. Prix modérés.
M. TOMASINI, entrepreneur
Bulle

Savon
Steinfels
blanc et jaune

Abonnez-vous à „La Gruyère“.

Cinéma
du **CLOSEAU**
Première séance
vendredi à 8 1/2 h.
Samedi à 8 1/2 h.
Dimanche à 3 h. et 8 1/2 h.

Programme sensationnel
L'Arriviste
de **Félicien CHAMPSAUR**
grand drame en 8 parties.

Nos Moutards
Joie comique en 2 parties.

La Fête des Narcisses à Montrouix.

A VENDRE
un side-car
motosacoche 6 HP., état du neuf. S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1517 B. 1704

Petite famille cherche
remplaçante comme **bonne à tout faire**, pour quelques semaines. S'adr. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1519 B.

SAMEDI, dernier jour
de notre vente de

Fin de Saison

Tous les articles d'été et quantités d'occasions spéciales offerts à des prix excessivement avantageux.

Chacun des articles dont vous avez besoin vous pouvez l'obtenir bien meilleur marché que d'habitude.

Souvenez-vous en et Profitez en

GRANDS MAGASINS
VILLE de PARIS, VEVEY
Et. René LÉVY.



ABONN
Suisse 1
Etranger 1
payable
Prix du nu
On s'abo
bureau
moyennant

Vente des car
en faveur d

Privé
Il ca
Le d
De c
Nul
Son
Tan
L'un

On compt
sourd-muet
Ce sont eux
des sommes
les aveugles
ne sont que
paraît beauc
infortuné a
une ardente
beaucoup de
sourd-muet
tions des sou
ou moins br
semblent n'
paraison de
sent de leur
se rendent c
lement prof
sourd, priv
ces les plus

Il est vra
— dix-neuf
divin Maître
pourvu avec
truction et à
et des enfar
les, mais n
comme il le
trop grand
s'occupe gu
mieux pour
suffisant et
fondes si l'
cessaires. C
des résultat
vait tenir ce
de ce qui le
tuts — enc
les enfants
D'ailleurs
malheureux
difficultés e
dire que po
alors que
des décepti
combat de
à anéantir
leur éducati
privés de
telles dont
sens, ils lai
gence et leu
victimes de
sent malha
vent trop m

— dix-neuf
divin Maître
pourvu avec
truction et à
et des enfar
les, mais n
comme il le
trop grand
s'occupe gu
mieux pour
suffisant et
fondes si l'
cessaires. C
des résultat
vait tenir ce
de ce qui le
tuts — enc
les enfants
D'ailleurs
malheureux
difficultés e
dire que po
alors que
des décepti
combat de
à anéantir
leur éducati
privés de
telles dont
sens, ils lai
gence et leu
victimes de
sent malha
vent trop m

— dix-neuf
divin Maître
pourvu avec
truction et à
et des enfar
les, mais n
comme il le
trop grand
s'occupe gu
mieux pour
suffisant et
fondes si l'
cessaires. C
des résultat
vait tenir ce
de ce qui le
tuts — enc
les enfants
D'ailleurs
malheureux
difficultés e
dire que po
alors que
des décepti
combat de
à anéantir
leur éducati
privés de
telles dont
sens, ils lai
gence et leu
victimes de
sent malha
vent trop m

— dix-neuf
divin Maître
pourvu avec
truction et à
et des enfar
les, mais n
comme il le
trop grand
s'occupe gu
mieux pour
suffisant et
fondes si l'
cessaires. C
des résultat
vait tenir ce
de ce qui le
tuts — enc
les enfants
D'ailleurs
malheureux
difficultés e
dire que po
alors que
des décepti
combat de
à anéantir
leur éducati
privés de
telles dont
sens, ils lai
gence et leu
victimes de
sent malha
vent trop m

— dix-neuf
divin Maître
pourvu avec
truction et à
et des enfar
les, mais n
comme il le
trop grand
s'occupe gu
mieux pour
suffisant et
fondes si l'
cessaires. C
des résultat
vait tenir ce
de ce qui le
tuts — enc
les enfants
D'ailleurs
malheureux
difficultés e
dire que po
alors que
des décepti
combat de
à anéantir
leur éducati
privés de
telles dont
sens, ils lai
gence et leu
victimes de
sent malha
vent trop m

— dix-neuf
divin Maître
pourvu avec
truction et à
et des enfar
les, mais n
comme il le
trop grand
s'occupe gu
mieux pour
suffisant et
fondes si l'
cessaires. C
des résultat
vait tenir ce
de ce qui le
tuts — enc
les enfants
D'ailleurs
malheureux
difficultés e
dire que po
alors que
des décepti
combat de
à anéantir
leur éducati
privés de
telles dont
sens, ils lai
gence et leu
victimes de
sent malha
vent trop m

— dix-neuf
divin Maître
pourvu avec
truction et à
et des enfar
les, mais n
comme il le
trop grand
s'occupe gu
mieux pour
suffisant et
fondes si l'
cessaires. C
des résultat
vait tenir ce
de ce qui le
tuts — enc
les enfants
D'ailleurs
malheureux
difficultés e
dire que po
alors que
des décepti
combat de
à anéantir
leur éducati
privés de
telles dont
sens, ils lai
gence et leu
victimes de
sent malha
vent trop m

FEUILLETON DE „LA GRUYÈRE“

Dernière du Nom

PAR TESSIER-BAILLEUL

Quinze jours s'écoulaient ainsi. Un soir, Lucienne revenant d'une promenade, trouva la porte d'entrée entr'ouverte probablement par mégarde.

Elle entra sans sonner. Le vestibule, le corridor étaient pleins d'ombre.

Elle passa devant le salon et pénétra dans la pièce qui faisait suite.

Cette pièce n'était autre que le cabinet de travail de Michel Kerovan. Elle renfermait une bibliothèque dans laquelle Lucienne se plaisait à puiser; elle avait fait de cet appartement son refuge de prédilection.

Les rideaux n'étaient point encore tirés et, à la lueur du jour expirant, on distinguait encore les bustes, les objets d'art qui garnissaient le haut de la bibliothèque. Devant la fenêtre étaient le bureau et le fauteuil de M. Michel Kerovan.

Lucienne s'assit sur un sofa et ôta son chapeau. Puis soudain, elle se leva et passa dans une sorte d'alcôve dont elle avait fait un oratoire à son usage et qui était éclairée par une fenêtre.

Elle s'agenouilla sur le prie-Dieu et, les yeux levés vers le ciel, qu'elle apercevait à travers les vitres, elle pria longtemps.

Elle était dans cette position quand elle entendit marcher dans la pièce voisine. — la porte ouvrant sur le corridor se ferma, et la lumière d'une bougie pénétra dans l'oratoire.

Lucienne allait se lever pour se retirer, quand une voix qu'elle reconnut rompit le silence, et la cloua immobile.

Cette voix était celle de Raymond de Kerovan.

— Je viens d'arriver, disait Raymond, et je suis accouru vers vous. Quelles nouvelles.

— Un moment, que je m'assure que nous sommes seuls, répliqua Michel.

Il prit la bougie, l'éleva au-dessus de sa tête pour voir s'il n'y avait personne.

Ensuite, il se dirigea vers l'oratoire.

Une terreur soudaine avait saisi Lucienne, à l'idée de se trouver en face de l'homme qu'elle considérait comme son ennemi. Elle regarda autour d'elle, cherchant par où elle pourrait fuir. Il n'y avait d'autre issue que par le cabinet de travail.

Cédant à un mouvement de panique et sans autrement réfléchir, elle se serra contre la fenêtre, et attira devant elle les plis du rideau de damas.

La vibration imprimée au rideau avait à peine cessé que Michel avançait la tête dans l'oratoire.

Un coup d'œil suffit pour le tranquilliser, et il retourna dans la bibliothèque.

— Comment vais-je sortir de là? se dit Lucienne, avec une sorte de désespoir. Je ne voudrais cependant pas me trouver en face de cet homme; mais comment faire?

— Nous n'avons rien à craindre, dit Michel, on vient rarement dans cette pièce et personne ne peut nous entendre. Asseyez-vous.

Le jeune homme obéit. Il avait changé depuis qu'il avait pris possession de Kerovan. Ses façons étaient plus hautaines, son air plus suffisant, son regard plus insolent. Sa bonne fortune, lui avait évidemment tourné la tête.

— Comment va-t-elle? demanda-t-il, en frisant sa moustache.

— Bien, répondit Michel. Elle est sortie pour prendre un peu l'air. Elle commence à s'apercevoir que les jours sombres sont venus; cependant, elle est si douce, si patiente que, parfois, mon cœur saigne à cause d'elle.

— En ce cas, il faut que votre cœur se soit joliment attendri, répliqua Raymond. Comme si je ne savais pas ce que valent vos meilleures paroles.

Michel ne s'offensa pas de cette manière de lui parler.

Lucienne, au contraire, en était indignée. Pour elle, Michel était le meilleur des hommes et elle ne comprenait pas qu'on pût à ce point lui manquer de respect.

Sa nature droite se révoltait à la pensée de rester là, cachée, et d'entendre une conversation qui n'était pas destinée pour ses oreilles. Cependant, sa terreur augmentait avec la perplexité de sa situation. Elle s'était résolue à faire connaître hardiment sa présence, lorsque Michel reprit:

— Lucienne est brave et gaie, comme je

vous l'ai dit, malgré les soucis et les ennuis de la situation. Elle a écrit deux fois à Tanneguy de Gonge, depuis qu'elle est ici, mais elle n'a pas reçu de réponse.

Raymond rit bruyamment. — En vérité! s'écria-t-il, cela n'est pas étonnant. J'imagine qu'elle vous avait confié ses lettres en vous demandant de les mettre à la poste?

— Oui, répondit Michel. Elle me les remit. Quoique je lui aie témoigné ma désapprobation, d'un mariage avec Tanneguy, elle a confiance en mon honneur et lui écrit ouvertement, je ne lui ai pas défendu.

— Naturellement, répliqua Raymond en souriant. Vous avez un esprit profond, Michel. Vous recôtes ses lettres, mais je suis persuadé que vous ne les mîtes pas dans la boîte.

— C'est vrai, j'ai pris la liberté, comme subrogé tuteur de Lucienne, d'ouvrir sa correspondance, et, comme je ne l'approuvais pas, je la supprimai. C'était mon devoir.

— Et vous avez supprimé les lettres que le Landry lui a adressées, comme aussi c'était votre devoir.

— Oui, ce garçon a la manie d'écrire. J'ai en ma possession trois lettres qu'il lui a envoyées.

Lucienne bondit. Le choc que lui causait cette trahison ne fut guère moindre que celui qu'elle éprouva en voyant que son parent, qui s'était constamment montré, en apparence, son ami le plus dévoué, qu'elle avait considéré comme un modèle d'honneur, était, en réalité, un être bas, traître et faux. (A suivre.)

Course Internationale de MOTOS

BELLEGARDE - COL DU BRUCH
Dimanche 5 juillet 1925.
Fermeture de la route 7 h. du matin.
Consultez le Programme —

Samedi 4 juillet, Hôtel de la Croix-Blanche, Bulle
Exposition de soldes d'été
à des prix très bas en robes de coton, toile de Jouy, toile de soie, crêpe de Chine, tissus fantaisie, lainage fantaisie, popeline marocain, kasha, etc. Manteaux mi-saison, tailleurs, manteaux de soie, redingotes, vareuses, etc. Vente exclusivement sur échantillons.
Confection Moderne, Genève, 66, rue du Rhône.

BULLE -- PLACE DU TIRAGE -- BULLE
Samedi 4 juillet, à partir de 8 heures du soir, et
Dimanche 5 juillet, dès 2 heures de l'après-midi

GRANDE FÊTE POPULAIRE

organisée par le
CORPS DE MUSIQUE DE LA VILLE DE BULLE

Bar américain. - Cantine. - 2 orchestres. - Pont couvert.
— JEUX DIVERS —
Invitation cordiale. Le Comité.

Persil
wäscht von selbst
HENKEL & CIE. A.G. BASEL

D. MANFRINI, à NEUCHÂTEL
— Tél. N° 835 —
Machines à travailler le bois.
„Olma“, à Olten.
Installation de toutes machines à travailler le bois. — Transformation de multiples et scies à cadre par le nouveau roulement spécial à rouleaux bombés.
Même adresse, quelques machines d'occasion à bas prix.
Demander conditions et prix.

CORS Ooils de Perdriz, Ver-rues, Durillons, Callosités guéris par
CORRICIDE BLANC
1 fr. 25
Effet sensationnel.
Nombreuses attestations.
Exigez la marque „ROSANIS“.
Toutes Pharmacies et Drogueries.

Docteur Allemann de retour.

Nervosan
Derrière conquête dans le domaine médical. Recommandé par les médecins contre la
Nervosité

l'abattement, l'irritabilité, migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes ses formes, épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fortifiant, intensif, de tout le système nerveux.
Prix 3 fr. 50 et 5 francs. Dépôts:
Dans toutes les Pharmacies.
Où il n'est pas en vente, envoi prompt par la Pharmacie G. HELBNIG, à Zurich IV. Rue du Otiker, 100.

Eternit
Eternit-Niederurnen

Punaises avec couvées, Cafards Gerces Puces sont radicalement détruits p. le **Verminol**.
Quelques minutes après son emploi, les insectes jonchent le sol de leurs cadavres! On les ramasse par pelées!
Verminoline liquide incomparable, détruit également punaises av. couvées, ainsi que POUX et PUCES chez les animaux. — Flacon à 1.25 et 2.50
DÉPÔTS A BULLE:
Phar. Gavin (Rimo, suc.) du Cheval-Blanc. Droguerie Dubas.

Séjour d'été A LOUER
pour séjour d'été, à proximité de Bulle une maison de campagne non meublée.
S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P. 1490 B. 1678

DOMESTIQUE de campagne
de 16 à 30 ans est demandé. Bon gage, vie de famille, place à l'année.
Faire offres avec gage à MM. Magnenet Frères, Bretonnière, près GROU.

5 jours à l'essai
C'est avec cet avantage et la faculté de renvoi sans conditions, en cas de non convenance, que je fournis mes jumelles, de première qualité, marque **IRIS**, en étui cuir véritable et 2 courroies bandoulières, construction élégante et solide, avec 8 lentilles achromatiques, objectifs de 43 mm. de diamètre, produisant une énorme intensité lumineuse, un puissant grossissement et un immense champ visuel.
Prix de réclame Frs. 25.—
Chaque jumelle porte la marque de fabrique et un timbre de garantie.
C. WOLTER-MOERI, La Chaux-de-Fonds

A VENDRE
à bon compte plusieurs 896 B
bicyclettes
neuves et d'occasion, hommes et dames.
SAUDAN fils, rue Tissot, Bulle

A LOUER
à partir du 1^{er} juillet la
seconde fleurie
de la gîte dite „GUEYRUZ“ rière Gruyères.
Adr. les offres à Jean Wyss-muller, Hôpital cantonal, FRIBOURG.

Achat d'Escargots
au plus haut prix du jour.
Grandjean Louis
Saucens, BULLE.

On demande de bons cavistes.
Bon salaire — S'adresser à la **Maison Reynier Frères**, rue Paul Bert, 52, Lyon.

SOUSSION
La commune de **CERNIAT** met en soumission la fourniture et le posage de **60 m. de chénaux** répartis entre la maison d'école et l'auberge.
Pour voir les conditions, s'adresser au **BUREAU COMMUNAL**. Déposer les soumissions pour le 11 juillet chez M. le Syndic. Pas d'indemnité de route. 1672
Cerniat, le 29 juin 1925.
Le Secrétaire

Apprenties-Tailleuses
sont demandées chez Mme **Vve TORNARE**, tailleur pour dames, **Grand' rue, BULLE**.
ANDREY Laurent, derrière **Tivol, Bulle**, met en soumission jusqu'au 10 juillet, son
domaine
de 3 poses avec maison d'habitation, grange et écurie, en bloc ou séparément.

Consommateurs!
Continuez à donner la préférence à nos
Limonades et Eaux minérales
les meilleures. — Souvenez-vous de la seule maison qui vous approvisionna au temps des restrictions de guerre.
CORBOZ & FISCHLIN S. A. ROMONT

Vive RAS
Soulers-miroirs
RAS confiant de la graisse pure.
Vive RAS élégants, souples

VINS pour les Fanages
Rouges - - Blancs
Alicante doux Albana gris
Montagne San Severo très gris
Roussillon La Côte
Bordeaux Fendant.
So recommander
Juan MORENO, Rue de Gruyères, BULLE.

HISTOIRE de la Seigneurie et du Bailliage de Châtel-Saint-Denis
par le Chanoine Philipona. Grd volume in 8° de 920 pages avec plusieurs illustrations.
En vente au prix de 20 francs chez l'auteur, Chanoine PHILIPONA, Châtel-St-Denis.

A vendre
sur le versant du Gibloux, un
beau domaine
de 48 poses Terrain de 1^{er} choix. Prix fr. 90.000.— On laisserait fr. 70.000.— en 1^{re} hypothèque. S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P 460 B.

Abonnez-vous à „La Gruyère“.